

AVIS N° AV-2019-006

Evénement

La répartition des valeurs selon les cycles de négociation

- OBJET DE L'AVIS

La répartition des valeurs selon les cycles de négociation

- REFERENCES

Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n°1955-16 du 04 Juillet 2016 et notamment ses articles 3.1.6 et 3.3.1;

Il a été arrêté ce qui suit :

- CONTENU DE L'ARTICLE

ARTICLE 1

Sur la base des statistiques du 02/07/2018 au 31/12/2018, la répartition des valeurs, par cycles de négociation, se présente comme suit :

VALEURS COTEES LE CYCLE DE NEGOCIATION EN CONTINU	
AFMA	ITISSALAT AL-MAGHRIB
AFRIQUIA GAZ	JET CONTRACTORS
ALLIANCES	LABEL VIE
ALUMINIUM DU MAROC	LAFARGE HOLCIM MAROC
ATLANTA	LESIEUR CRISTAL
ATTIJARIWafa BANK	LYDEC
AUTO HALL	M2M Group
BCP	MANAGEM
BMCE BANK	MED PAPER
BMCI	MICRODATA
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	MINIERE TOUISSIT
CARTIER SAADA	MUTANDIS SCA
CIH	PROMOPHARAM S.A
CIMENTS DU MAROC	RESIDENCE DAR SAADA
COLORADO	RISMA
COSUMAR	S.M MONETIQUE
CTM	SAHAM ASSURANCE
DELTA HOLDING	SALAFIN

DISWAY	SMI
DOUJA PROM ADDOHA	SNEP
ENNAKL	SODEP-MARSA MAROC
FENNIE BROSSETTE	SONASID
HPS	STOKVIS NORD AFRIQUE
IB MAROC.COM	STROC INDUSTRIE
IMMORENTE INVEST	TAQA MOROCO
INVOLYS	TOTAL MAROC
	Wafa ASSURANCE

VALEURS COTEES SELON LE CYCLE DE NEGOCIATION AU FIXINGS	
AFRIC INDUSTRIES SA	MAROC LEASING
AGMA	NEXANS MAROC
AUTO NEJMA	OULMES
BALIMA	REALISATIONS MECANIKES
CDM	REBAB COMPANY
CENTRALE DANONE	SAMIR
DARI COUSPATE	SOTHEMA
DELATTRE LEVIVIER MAROC	TASLIF
DIAC SALAF	TIMAR
EQDOM	UNIMER
MAGHREB OXYGENE	ZELLIDJA S.A.
MAGHREBAIL	

ARTICLE 2

Le présent avis abroge & remplace l'avis 107/2018.

ARTICLE 3

Le présent avis entrera en vigueur à partir du 18/01/2019 .